

Cadre de référence



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

avenue E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES

Langues modernes

1^{er} degré différencié

D/2008/7362/3/13

MEMBRES DU GROUPE À TÂCHE RÉUNI AUTOUR DE CE DOCUMENT

CAMPEOL Valérie

LABEYE Jean-Claude

MEERSMAN Karl

RENARD Christelle

BYA-AMORY Nicole

La FESeC remercie les membres du groupe à tâche qui ont travaillé à l'élaboration du présent document.

Elle remercie également les nombreux enseignants qui l'ont enrichi de leur expérience et de leur regard constructif.

Elle remercie enfin les personnes qui en ont effectué une relecture attentive.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 5 |
| Pourquoi un cadre de référence au 1 ^{er} degré différencié ? | 5 |
| Objectif general du cours de langues modernes | 7 |
| Mise en perspective..... | 9 |
| Objectifs spécifiques | 11 |
| Objectif I: Développer la maîtrise linguistique..... | 11 |
| Objectif II: Aider au développement des compétences de base..... | 14 |
| Objectif III: Développer la citoyenneté et la socialisation..... | 14 |

INTRODUCTION

Pourquoi un cadre de référence au 1^{er} degré différencié ?

Le nouveau décret organisant le 1^{er} degré différencié entre en application au 1^{er} septembre 2008 et met fin par le fait même aux programmes de 1^{ère} B (première Accueil) ainsi qu'aux programmes expérimentaux du 1^{er} degré de base (2008-2009) et de la 2P (2009-2010). Il réserve désormais les années de différenciation du premier degré aux seuls élèves non porteurs du CEB et se donne pour objectif principal la maîtrise, en une ou plusieurs années, des socles de compétences visées à 12 ans et l'octroi du CEB. Cette redéfinition du public et des objectifs ainsi que la nouvelle grille horaire justifient l'écriture d'un nouveau document appelé cadre de référence. A l'intérieur de chaque discipline, il renverra à des outils spécifiques pour la mise en œuvre des apprentissages.

Contexte d'application

Le premier degré différencié vise prioritairement l'obtention du CEB. Cet objectif doit se développer selon 3 axes : la socialisation, l'apprentissage et l'orientation. Ces 3 axes se conjuguent dans le travail de la classe.

La socialisation.

Les élèves qui fréquentent le premier degré différencié ont souvent connu l'échec et ont souvent une mauvaise image d'eux-mêmes.

Pour (re)donner sens à leur présence à l'école et développer leur confiance en eux, il est important de travailler en concertation avec ses collègues.

Offrir des perspectives de (re)-motivation c'est aussi : décroisonner les cours, mener des projets, rendre acteurs les élèves pour favoriser au maximum l'intégration des apprentissages menés dans les différentes disciplines.

Contribuer tous ensemble à construire les compétences de base reste le challenge de ce parcours différencié afin de donner à l'élève une meilleure chance d'intégration au sein de notre société.

L'apprentissage.

Plusieurs aspects s'avèrent importants :

Etablir la notion de diagnostic.

Pour chaque activité, il sera important de mettre en lumière ce que l'élève est invité à apprendre ; lui permettre en fin de séquence, d'avoir une approche qui va l'aider à se situer, faire le point sur ses apprentissages et sur la manière dont il évolue.

Il existe plusieurs outils diagnostiques ou méthodes qui permettent à l'élève de se structurer progressivement et qui sont proposés dans les disciplines.

Donner du sens aux apprentissages.

Permettre aux élèves de percevoir en quoi ces apprentissages pourront être réinvestis et seront utiles pour poursuivre leur formation.

Créer des liens entre les disciplines.

Renforcer l'habileté des élèves en leur offrant de nouveaux contextes, rebondir ou prendre appui sur les apprentissages déjà effectués pour s'en servir, aller un pas plus loin.

L'orientation

L'apprentissage et l'orientation sont indissociables ; il s'agit d'une élaboration progressive et évolutive.

Les compétences du jeune évoluent et les enseignants doivent l'aider à en prendre conscience.

L'objectif sera d'informer l'élève de son niveau de maîtrise, d'identifier les aptitudes pour l'aider à s'engager dans une voie qui favorise son épanouissement, au sein du degré.

Nous invitons les équipes pédagogiques à mener une réflexion collective autour de cette approche du développement de l'élève. Sans elle, il est difficile d'imaginer un succès réel du parcours différencié.

OBJECTIF GENERAL DU COURS DE LANGUES MODERNES

Ce cadre de référence est destiné à tous les cours de langue moderne du 1er degré différencié. Il traduit le référentiel “Socle de compétences”- niveau « compétences à 12 ans » en un document en deux parties: un cadre succinct qui reprecise les savoirs et les savoir-faire à mettre en œuvre en vue de l'acquisition des compétences de base; en deuxième partie, les professeurs se verront aussi proposer différents exemples d'activités et de mises en situation de communication ainsi que des démarches concrètes visant le développement des différentes compétences et des stratégies qui les sous-tendent.

MISE EN PERSPECTIVE

Même si le cours de langue moderne, qui fait partie de la grille horaire du 1er degré différencié à raison de 2 ou 4 périodes/semaine, n'intervient pas dans l'obtention du CEB, il poursuit des objectifs spécifiques et concourt d'une manière essentielle à l'acquisition des compétences de base.

L'objectif général poursuivi par le cours de langue moderne au 1er degré différencié consiste à assurer à l'élève qui obtiendra le CEB la formation suffisante en langue pour retourner dans le parcours commun. Mais de façon plus précise, les objectifs de ce cours sont de trois ordres:

- amener les élèves à un niveau de maîtrise de la langue leur permettant de rejoindre le parcours commun (socles à 12 ans);
- participer au développement des compétences de base liées à la communication et nécessaire à l'obtention du CEB;
- contribuer au développement de l'élève sous divers aspects en lien avec la citoyenneté et à la socialisation.

Ces 3 axes sont développés ci-après séparément, mais en réalité ils s'articulent les uns aux autres et seront donc travaillés en parallèle.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Objectif I: Développer la maîtrise linguistique

Développer une ouverture à la communication dans une autre langue est essentiel au 1er degré différencié. En effet les élèves ayant obtenu le CEB rejoignent le 1er degré commun et doivent donc maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences qui leur permettront de suivre le niveau du cours tel qu'il est donné au 1er degré commun.

Ce document esquisse les axes à travailler afin d'amener les élèves vers les niveaux de maîtrise des différentes compétences, tels que définis par les Socles de compétences à 12 ans.

Il faut aussi prendre en considération le fait que les élèves du 1er degré de base ont un profil fort variable, notamment en ce qui concerne leur parcours d'apprentissage de la langue moderne 1. Certains auront suivi de façon satisfaisante l'enseignement de cette langue dans le fondamental mais d'autres n'auront pas pu y développer les compétences attendues. Une partie des élèves pourraient aussi provenir de l'enseignement fondamental spécialisé et par conséquent n'avoir jamais encore reçu de formation en langue étrangère. Sans parler des élèves "primo-arrivants" dont le bagage peut être très riche: la langue cible pourrait déjà avoir été étudiée de façon assez poussée ou à l'inverse, l'élève pourrait ne jamais l'avoir rencontrée.

C'est pourquoi les professeurs amèneront leurs élèves au niveau de maîtrise linguistique décrit mais dans le respect des capacités de chacun d'eux.

Pour aider l'élève à donner du sens à cet apprentissage, pour qu'il réalise que la langue est un outil réel et pratique dont il peut se servir pour communiquer, on veillera à mettre les apprentissages en contexte, à partir de situations de communication les plus proches possible de la réalité et susceptibles d'être porteuses de sens pour l'élève. Des exemples concrets de telles mises en situation de communication ainsi qu'une présentation plus détaillée de la méthodologie axée sur le développement des compétences en langue moderne seront proposés en complément de ce cadre de référence.

COMPÉTENCES LANGAGIÈRES À DÉVELOPPER¹

COMPÉTENCE I (COMPRÉHENSION À L'AUDITION)

L'élève sera capable de comprendre des mots familiers et des expressions courantes ou de comprendre globalement un message simple et bref dans des situations de communication simples concernant les champs thématiques définis².

COMPÉTENCE II (EXPRESSION ORALE)

L'élève sera capable de restituer, d'imiter des communications simples concernant les champs thématiques définis³. Il sera aussi capable de réutiliser des expressions connues dans un contexte modifié mais similaire à celui dans lequel il les a apprises.

COMPÉTENCE III (COMPRÉHENSION À LA LECTURE)

L'élève sera capable de comprendre globalement un message écrit bref ainsi que des phrases simples en référence à un contexte connu.

COMPÉTENCE IV (EXPRESSION ÉCRITE)

Aucune production écrite ne fera l'objet d'une évaluation à valeur certificative.

Toutefois, pour préparer le développement de cette compétence, qui sera installée progressivement, on l'exercera dès le début de l'apprentissage. Ainsi on entraînera l'élève à retranscrire correctement des mots, de courtes expressions ; à remplir une fiche, un formulaire.

CODE

Le code se compose essentiellement du vocabulaire (champs thématiques et fonctions langagières) et de la grammaire. Ces savoirs s'acquièrent au mieux dans la mesure où

- le vocabulaire est courant et où l'on veille à le faire utiliser souvent et dans différents contextes ;
- l'élève intègre les structures grammaticales sans s'en rendre compte dans un premier temps à travers les fonctions langagières ; pour ce faire, les fonctions doivent s'utiliser dans des contextes proches de la réalité et répondre au vécu des élèves.

VOCABULAIRE

La présentation des champs thématiques qui suivent est un découpage arbitraire des différents sujets à aborder avec les élèves. Ceci n'empêche en rien la nécessaire souplesse dans la façon de rassembler différentes thématiques ou, au contraire, de les scinder dans leur traitement en classe. La répartition qu'en fera l'équipe d'enseignants dépendra de plusieurs facteurs parmi lesquels le manuel utilisé, les centres d'intérêt des élèves, la culture de l'école...

¹ Conformément aux Socles de compétences : niveau II- 12 ans

² Voir « Code »

³ Voir « Code »

- caractéristiques personnelles, de la famille et des amis
- habitat, foyer, environnement
- vie quotidienne
- congés et loisirs
- transports et voyages
- relations avec les autres
- éducation
- achats
- nourriture et boissons
- temps

FONCTIONS LANGAGIÈRES

À la quantité, il vaut mieux opposer la qualité. En d'autres termes, il est préférable d'installer un nombre limité d'expressions simples, correspondant aux différentes fonctions langagières, et de les driller afin que les élèves les intègrent réellement.

Les fonctions langagières reprises ci-dessous portent aussi bien sur la réception que sur la production.

- Établir des contacts sociaux
- (S') assurer (de) la compréhension
- Demander/donner des informations
- Prendre position
- Exprimer des sentiments, des humeurs
- Inviter à / demander

GRAMMAIRE

Le but de l'enseignement d'une langue étrangère dans le 1er degré différencié n'est certainement pas de systématiser l'acquisition de notions grammaticales (qui ne sont pas toujours maîtrisées même en français).

La grammaire ne sera donc pas envisagée pour elle-même mais pour son utilisation. On évitera donc de multiplier les exercices formels.

On sélectionnera les points à étudier suivant leur utilité pour la communication, qu'elle soit réceptive ou productive, et suivant les besoins précis rencontrés dans le groupe classe.

L'élève devra pouvoir utiliser, de préférence en situation de communication, les éléments grammaticaux suivants :

- la phrase simple, affirmative, négative et interrogative
- les formes verbales et les indicateurs temporels liés au présent
- les pronoms personnels sujets
- les mots interrogatifs de base (qui? que? quoi? quand ? comment? où? combien?)
- les principaux déterminants : l'article, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif
- l'adjectif qualificatif attribut
- la maîtrise de l'emploi de la majuscule et de la ponctuation en fin de phrase (point, point d'interrogation, point d'exclamation)
- les auxiliaires de mode (première approche – par imitation d'expressions)

Objectif II: Aider au développement des compétences de base

Le travail de différentes stratégies au fil de l'apprentissage constitue un apport important dans le développement des compétences de base. Le cours de langue offre en effet l'opportunité de travailler des stratégies d'ordre général (comme la mémorisation) et des stratégies liées directement aux compétences communicatives (par exemple: dégager l'essentiel de l'accessoire, stratégies de base de lecture...). Le transfert pourra s'opérer utilement vers les cours certifiés par le CEB, principalement vers le cours de français.

Il sera particulièrement intéressant de tirer profit de l'apprentissage de la lecture d'une nouvelle langue pour améliorer les stratégies de lecture en général⁴.

Objectif III: Développer la citoyenneté et la socialisation

Le cours de langue est par ailleurs l'occasion de participer au développement de l'élève sous divers aspects liés à la citoyenneté et à la socialisation.

- Encourager et améliorer les relations sociales dans la vie de l'adolescent à travers le développement de la communication orale (compréhension à l'audition et expression orale).
- Développer la socialisation des élèves à travers, notamment, les activités en paires et en groupes. L'élève sera en effet amené à appliquer les règles d'écoute et à s'exprimer dans le respect de l'autre.
- Profiter du cours de langue pour ouvrir une porte sur le monde et aider l'élève à y trouver sa place: permettre une prise de conscience de « l'autre » culture et de celle de son milieu de vie.
- Découvrir un autre système linguistique implique la compréhension et la mise en œuvre de nouvelles règles et d'un nouveau code. Or un rapport clair aux règles et au code est la base indispensable au développement d'une citoyenneté responsable.

⁴ Pour des pistes de travail concrètes sur la lecture, voir l'outil "Aide à la lecture au 1er degré"